Epreuves en langues vivantes session 2014

publié le 27/06/2014

Descriptif :

Baccalauréat général : terminales ES, S, L ; Baccalauréat technologique : STD2A, STI2D, ST2S, STG, STL, STMG

Sommaire :

- Épreuves en langues vivantes applicables
  aux baccalauréats général et technologique
  a compter de la session 2014

Épreuves en langues vivantes applicables aux baccalauréats général et technologique a compter de la session 2014

Brochure :

Brochure épreuves de langues vivantes juin 2014 (PDF de 533.7 ko)
Baccalauréats général et technologique à compter de la session 2014.

Sommaire de la brochure

- Baccalauréat général : terminales ES, S
  - Partie orale
  - Partie écrite
  - LV3 (facultative)
- Baccalauréat général : terminale L
  - Epreuve orale obligatoire
  - Epreuve de langue vivante approfondie
  - Epreuve obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère
  - Partie écrite
  - LV3 (épreuve de spécialité ou facultative)
- Baccalauréat technologique
  - STD2A, STI2D, STL
  - ST2S
  - STMG
- Epreuves de contrôle
- Cas particuliers
  - Candidats qui présentent un handicap
  - Candidats absents lors de l'épreuve orale
  - Candidats individuels ou en établissements prives hors contrat
- Références
- Bulletins officiels

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.